

Mont de sa nomination à la présidence de la commission municipale. M. Gray est passé au conseil d'hygiène de cette ville en donnant l'expression de ses connaissances approfondies en matières d'administration sanitaire.

M. le Dr Morent parla ensuite de quelques unes des causes de la mortalité chez les enfants. Le manque de connaissance de l'hygiène, la mauvaise habitude qu'ont les mères de familles de médicamenter leurs enfants avec des drogues achetées chez l'épicier du coin, chez le pharmacien, sans avis préalable du médecin, constituent un danger social qui cause la mort chaque année à des milliers d'enfants. Le Journal d'Hygiène Populaire, qui poursuit la noble mission de la vulgarisation de l'hygiène, mérite l'encouragement de tous. A l'approche de l'été, je m'efforcerais, dit-il, de solliciter une allocation de notre conseil de ville, afin de permettre à cette publication, un exemplaire spécial et extra, traitant de l'hygiène et des maladies de l'enfant.

On discute ensuite la question des diplômes ; il est résolu d'accorder des diplômes aux membres honoraires et titulaires membres correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dr. J. I. DESROCHES,  
Secrétaire.

#### L'HYGIÈNE ET LE CHOLÉRA.

Les provinces de Valparaiso et d'Antofagasta dans le Chili sont actuellement sous le coup d'une épidémie de choléra. Dans un petit village à 35 milles de Valparaiso, il y a déjà eu plus de 600 cas et 300 décès environ.

En commençant ce travail nous rappellerons au lecteur que nous sommes

par nature trop confiants dans l'avenir, trop oublieux de l'expérience du passé et pleins de sécurité dans le présent. Nous pouvons nous appliquer cette sentence du fabuliste,

L'homme est de glace aux vérités ;  
Il est de feu pour le mensonge.

Tout irait pour le mieux au sein des sociétés si nous comprenions que nous sommes tous égaux devant l'hygiène, tous solidaires devant le danger ; ce sont là des nécessités sociales auxquelles personne n'a droit de se soustraire. Aussi, l'application de l'hygiène chez un peuple n'est pas une atteinte à la liberté individuelle quand il s'agit de sauvegarder la santé de tous et d'arriver à éloigner ou à éteindre les épidémies qui ont moissonné les peuples par millions depuis tant de siècles.

La genèse des maladies pestilentielles épidémiques réside toute dans l'ignorance absolue des lois de l'hygiène publique et privée, et la réceptivité plus ou moins grande des peuples et des individus pour ces fléaux est en rapport avec l'observation des lois de la propreté. Personne alors n'a droit d'ignorer l'hygiène et la propreté, ce qui, d'ailleurs, est absolument la même chose.

Si tout individu voulait se conformer à la constitution des grandes lois de l'hygiène des peuples, non seulement il se mettrait à l'abri des épidémies, mais encore il travaillerait sûrement à la disparition du choléra, de la diphthérie, de la variole, de la fièvre typhoïde, de la peste ; car c'est dans la malpropreté que les épidémies viennent puiser sans cesse leurs forces et, pour ainsi dire, leur vie.

La grandeur et la prospérité d'une nation est donc intimement liée à la pratique de l'hygiène, à la salubrité des habitations et des villes.

L'hygiène de la maison est l'indispensable facteur de l'hygiène des villes.